

Un nouvel axe de recherche en droit de l'énergie



Pau Droit Public crée un nouveau programme de recherche consacré au « droit de l'énergie ».

Entretien avec Philippe Terneyre, professeur de droit public et co-responsable du projet aux côtés de Denys de Béchillon, également professeur de droit public à l'UPPA.

Comment vous êtes-vous intéressé au droit de l'énergie ?

« Je suis depuis longtemps sollicité par des collectivités et des entreprises pour travailler sur des problématiques énergétiques. C'est un domaine que je connais bien. J'ai notamment publié en 2010 un ouvrage consacré aux contrats d'implantation des unités de production d'énergie renouvelable. Avec Denys de Béchillon, l'idée de créer une équipe émergente de recherche s'est peu à peu imposée comme une évidence. »

Pourquoi la création d'un programme ?

« L'énergie devient un enjeu majeur de la réglementation tant internationale que nationale. Ce droit est pourtant encore balbutiant. Peu de personnes travaillent sur cette question en dehors du milieu associatif. La recherche universitaire n'est pas structurée et les spécialistes sont rares. Sur des questions aussi sensibles et conflictuelles que l'éolien, les énergies renouvelables ou par exemple le nucléaire, il nous semblait donc indispensable de créer un axe de recherche habilité, capable de proposer une vision extérieure, académique, et surtout indépendante. »

Comment travaillez-vous ?

« Denys et moi-même assurons la coordination scientifique du programme. Aurélie Launay et Isabelle Montin se chargent du suivi des projets et de la gestion budgétaire et administrative.

L'équipe de jeunes chercheurs se compose pour le moment de trois post-doctorants - sur le droit d'accès à l'énergie, l'économie circulaire appliquée au gaz naturel et l'évolution du cadre

juridique du marché du gaz - et de trois doctorants répartis sur des thématiques précises : collectivités territoriales et énergies, droit de la distribution de l'électricité, les collectivités productrices d'énergie... Notre ambition est, d'une part, de contribuer à la création d'un réseau universitaire, d'autre part, de renforcer nos liens avec les collectivités locales et les grandes entreprises du secteur. Deux partenariats avec GRDF et TIGF ont déjà été signés. »

Contact : Philippe Terneyre, philippe.terneyre@univ-pau.fr